

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 31 (1886)
Heft: 11

Artikel: Le général Jomini
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Monsieur le Ministre,

» Je vous remercie en notre nom à tous, des aimables paroles que
 » vous venez de nous adresser, nous n'oublierons certes pas votre
 » généreuse hospitalité ni votre belle armée dont nous venons d'ad-
 » mirer les manœuvres. Nous regrettons nous aussi de ne pouvoir
 » rester à Paris, où nous avons reçu un si cordial accueil. Monsieur
 » le Ministre, je bois à votre santé ».

Le général Boulanger a parcouru ensuite les divers salons du Cercle et s'est retiré à dix heures, salué de nouveau par les cris de : Vive la République ! Vive la France !

Les salons du Cercle, véritablement trop petits pour des fêtes de ce genre, étaient bondés d'invités presque tous en uniforme ; les habits étaient rares.

Après le départ du Ministre, la réception s'est continuée jusqu'à minuit, sous la direction courtoise du général Colonieu, président du Cercle, qui faisait les honneurs, assisté des commandants Croisandeau et Violet ; des capitaines Driant, de l'état-major du Ministre, et Bertin de l'état-major de la place.

On se rappelle que les officiers étrangers, dès leur arrivée à Paris, avant les manœuvres, avaient été installés au Cercle militaire ; des chambres à coucher au 3^e et 4^e étages ont été mises à leur disposition ; et leurs repas étaient servis dans la grande salle à manger du 1^{er} étage. Des membres de la commission d'organisation assistaient à tous les repas et le Ministre de la guerre était représenté par un officier de son état-major particulier.

Les officiers des différentes missions ont témoigné une très grande satisfaction de ces arrangements.

A leur retour des manœuvres, ils ont retrouvé leurs installations au Cercle : et cette vie journalière en commun a été fort appréciée par eux.



Le général Jomini.

L'article suivant, consacré à l'un des plus illustres enfants du canton de Vaud, est emprunté au journal le *Temps*, de Paris, à l'occasion de deux volumes de souvenirs inédits du général Jomini, qui viennent d'être publiés¹. Nous avons pensé que sa reproduction intéresserait les concitoyens du stratégiste payernois. L'écrivain militaire du *Temps* apprécie dans les termes suivants le génie et l'œuvre de Jomini :

« J'ai eu pour professeur d'art militaire, au temps passé, un général

¹ Voir aux annonces.

éminent et plus éloquent encore, qui avait coutume de terminer ses leçons par cette modeste indication : « Après tout, messieurs, si je n'ai pas réussi à vous faire connaître l'histoire des guerres modernes, je me console aisément en pensant que vous êtes bien jeunes et que vous consacrerez vos loisirs de garnison à méditer les œuvres de Jomini. » C'était tout, et ce nom de Jomini, que se transmettaient les générations successives aux écoles d'application de Metz et de Fontainebleau, avait fini par devenir à la fois une énigme pour les sous-lieutenants et une scie pour les officiers de l'état-major. Les jeunes gens espiègles glissaient ordinairement dans leurs rapports une invocation pathétique à Jomini ; l'ombre de Jomini planait sur l'école et, la fatalité aidant, les quelques volumes écrits par Jomini que possédait la bibliothèque militaire disparurent pendant plusieurs mois, de sorte que les renseignements firent défaut sur ce personnage quasi-léger.

En vieillissant on devient curieux, et c'est ainsi qu'à mon tour j'ai découvert, lu et relu les « Principes fondamentaux de l'art de la guerre, » un petit essai qui fut imprimé en 1807 à Glogau, et qui passa inaperçu, perdu dans l'immense et glorieux tumulte des victoires de Napoléon ; plus tard le vaincu de Waterloo a médité dans la solitude de l'île de Sainte-Hélène, ces pages trop longtemps dédaignées, et avec cette hauteur de vues qui caractérisent les hommes de génie, il a rendu un éclatant témoignage à celui qui les avait écrites. Aujourd'hui, le colonel Lecomte publie le *Précis politique et militaire des campagnes de 1812 à 1814*¹, qui constitue, avec la brochure dont je parlais tout à l'heure, le testament philosophique de Jomini ; il faut espérer que le titre un peu trop technique de ces deux volumes ne nuira pas à leur popularité ; Jomini n'était pas seulement un stratège, c'était un penseur de très grande valeur, et j'imagine que le colonel Jung, l'auteur de *Bonaparte et son temps*, qui achève en ce moment une étude capitale sur l'utilité de la guerre, a longuement médité les recherches de Jomini.

« Mettre la force au service du droit ! » tel était l'idéal de Jomini ; républicain, ce Suisse enrôlé dans l'armée française apercevait, dès le début des guerres de l'Empire, que le baptême du feu serait la consécration définitive des principes égalitaires formulés par la Révolution. A l'heure où les jeunes capitaines qui complétaient leur éducation sur les champs de bataille parcouraient l'Allemagne et

¹ Voir aux annonces.

l'Italie, Jomini, retenu à Paris dans le cabinet d'un agent de change, commentait les bulletins expédiés par Bonaparte ou par Moreau ; les murs de sa chambre étaient tapissés de cartes sur lesquelles il indiquait, au jour le jour, la situation des armées en présence ; la marche de Montenotte à Rivoli arrache à cet étranger des larmes d'admiration, et quand il rentre en Suisse, en 1798, il sollicite bien vite un emploi de lieutenant dans l'armée helvétique, escomptant ainsi l'annexion de la Suisse à la France (?) dont on parlait dans les clubs parisiens.

Adjudant du ministre Keller, capitaine en 1799, chef de bataillon en 1800, Jomini fut, à l'âge de vingt ans, le véritable ministre de la guerre dans son pays. Il n'avait point encore vu de près l'armée française, qui allait être le modèle des armées de l'Europe entière ; il n'avait passé aucune école ; il n'avait pas été, sinon le principal acteur, au moins le spectateur de l'un de ces combats merveilleux où l'entraînante bravoure du soldat français fut un incomparable levier entre les mains d'hommes extraordinaires ; il n'avait, pour ainsi dire, pas quitté son bureau, et pourtant ce soldat « en chambre » rédigeait déjà, mieux que personne ne l'a fait depuis, les règles fondamentales de l'art militaire ; il écrivait, en 1803, un « Traité des grandes opérations » qui fait autorité et que l'état-major de M. de Moltke a traduit, expliqué, développé depuis vingt-cinq ans, sans y rien ajouter d'essentiel.

En réalité, Jomini était né pour tenir tête à Napoléon ; est-ce la nature qui se plaît à de pareilles rencontres ?

Au fond, il n'y avait pas d'art militaire avant que Jomini prit la plume et que Bonaparte tirât son épée ; Frédéric-le-Grand avait été un créateur, mais ses contemporains n'avaient apprécié en lui que le diplomate retors, le soldat aventureux et l'ami de Voltaire ; nul ne se doutait que ce joueur de flûte sceptique avait été, à dix-huit siècles d'intervalle, le disciple, l'émule et le continuateur de Jules-César. Napoléon et Jomini furent les seuls, même après cette étonnante période orageuse des guerres de la Révolution et de l'Empire, qui reconnurent dans les ordonnances et dans les prescriptions de Frédéric II les éléments d'une science nouvelle. Blucher et Wellington n'ont été que de bons « colonels ». Il n'est pas, dans l'histoire des campagnes de 1796 à 1815, trace d'une combinaison stratégique mûrement préparée, sagement étudiée, qui n'ait eu pour auteur Napoléon, Davout ou Masséna.

C'est ce que Jomini a vu du premier coup ; il a reconnu dans le vainqueur d'Austerlitz le capitaine digne de pratiquer les *Principes fondamentaux de l'art de la guerre*. Malheureusement, Napoléon n'a apprécié à sa juste valeur ce savant calculateur, ce novateur érudit, qu'en retrouvant ses lettres et ses brochures parmi d'autres papiers qu'il avait emportés dans son lointain exil. Et cependant Jomini avait longtemps et fidèlement servi sous le drapeau tricolore. Il était entré dans l'armée française d'une singulière façon et l'anecdote vaut la peine d'être contée. Deux jours après la bataille d'Austerlitz, Jomini envoyait à l'empereur son *Traité des grandes opérations* ; il avait marqué à l'encre rouge le chapitre où le système stratégique de Napoléon était tranquillement et complètement exposé. L'empereur fut saisi d'étonnement ; l'événement avait justifié toutes les prévisions de Jomini, et le conquérant, qui n'hésitait pas à faire appel à tous les dévouements précieux, désigna Jomini au maréchal Ney, qui le prit pour aide de camp.

Six mois plus tard, Jomini rédigeait un mémoire sur les *Probabilités d'une guerre avec la Prusse et les opérations qui auront vraisemblablement lieu*. C'était l'histoire anticipée — et rigoureusement exacte ! — de la campagne de 1806. Au début de cette expédition, l'empereur manda Jomini à son quartier général et lui apprit qu'il l'attachait provisoirement à son état-major ; après une longue conférence, l'aide de camp du maréchal Ney sollicita la permission de repartir pour chercher ses chevaux et « se rendre à Bamberg. »

— A Bamberg ! fit l'empereur ; et qui vous dit que j'irai à Bamberg ?

— La carte, sire.

— La carte ! Il y a des centaines de routes sur la carte d'Allemagne !

— Oui, sire ; mais il n'y en a qu'une qui conduise sur les communications des Prussiens et qui permette qu'on leur fasse subir le sort de Mack à Ulm ; c'est pour cela que je suis convaincu que Votre Majesté la prendra.

Napoléon resta pensif, puis subitement :

— Eh bien, ajouta-t-il, c'est bon ; soyez dans quatre jours à Bamberg, mais n'en soufflez mot à personne, pas même à Berthier, car il ne se doute guère que je vais à Bamberg.

Cette courte conversation fait voir combien sont formidables les responsabilités d'un général en chef. Berthier remplissait auprès de Napoléon les fonctions de major-général et l'empereur n'osait lui

confier ses projets, non pas qu'il eût à craindre une indiscretion, mais parce que ce souverain autoritaire tenait à éviter jusqu'à l'ombre d'une contradiction.

Tant de perspicacité nuisit à Jomini; Berthier l'*oublia* chaque fois que de nouvelles listes d'avancement furent dressées; jaloux à l'excès, il finit même par infliger huit jours d'arrêt au chef d'état-major de Ney, — Jomini avait conquis ce grade à force de sages conseils, — et sait-on quel était le crime de Jomini? Il avait expédié en retard quelques paperasses inutiles! Jomini, aigri, demanda son congé et quitta l'armée française. Les tracasseries mesquines d'un supérieur jaloux nous ont coûté cher ce jour-là. Hélas! l'exemple de Berthier n'a été suivi que trop souvent depuis lors!



Rassemblement de troupes des I^{re} et II^{me} divisions.¹

(Septembre 1886)

I^{re} DIVISION

ORDRE DE DIVISION N^o 9.

Prescriptions spéciales quant aux manœuvres de campagne et aux inspections.

I. *Manœuvres de campagne.*

Les troupes arriveront au rendez-vous à l'heure exacte. Ne pas fatiguer les hommes en arrivant trop tôt.

Elles arrivent au rendez-vous sans battre ni sonner.

Après le combat, elles peuvent battre et sonner pour marcher au cantonnement.

Pendant les manœuvres, ne jamais laisser les hommes se coucher ou s'asseoir sans commandement. Il est défendu de s'asseoir sur les sacs ou sur les caisses de tambours. Les chefs subalternes doivent y veiller et sont responsables.

Pendant le combat, chaque chef de compagnie d'infanterie prend avec lui un trompette. Le reste des trompettes et les tambours restent près du drapeau et en bon ordre.

Pendant le combat, les commandants de régiment et de bataillon choisissent leur poste et mettent pied à terre. S'ils changent de poste, ils en avertissent leur supérieur immédiat.

Dans la règle, tous les ordres et rapports se transmettent par écrit.

Renseigner le plus souvent possible son supérieur sur la marche du combat, même s'il ne se passe rien de nouveau.

¹ Voir nos numéros des 15 juillet, 15 août, 9 et 30 septembre.